C.D. Howe Institute
Institut C.D. Howe

Article documentaire

le 9 mars 2001

Le statut du français sur le marché du travail au Québec, de 1970 à 1995 : les revenus de travail

François Vaillancourt et Christine Touchette

Le présent document étudie le lien entre les connaissances linguistiques des travailleurs du Québec et leur revenu de travail, au cours de la période de 1970 à 1995. Il révèle que bien que le revenu moyen des anglophones soit plus élevé que celui des francophones, et ce en 1995 comme en 1970, l'avantage net d'être anglophone unilingue chez les hommes est passé de +10 %, en 1970, à –10 %, en 1995, alors qu'il est resté à 0 chez les femmes au cours de la même période. Il montre par ailleurs que l'avantage du bilinguisme est le même chez les hommes anglophones que chez les hommes francophones, mais non chez les femmes, pour qui le bilinguisme n'est rémunéré que dans le cas des francophones. En conclusion, les auteurs de l'étude recommandent que l'on encourage davantage le bilinguisme chez les francophones du Québec.

L'objectif de ce texte est de présenter l'impact des attributs linguistiques sur le revenu de travail des Québécois pour la période de 1970 à 1995, pour laquelle on dispose de données de cinq recensements. Ceci nous permettra de suivre à travers le temps l'évolution d'un indicateur important du statut du français au Québec, soit la rémunération sur le marché du travail. Nous pourrons donc mieux apprécier si des modifications à la *Loi 101* s'imposent dans le domaine de la langue de travail, ce qui pourrait être

Ce texte fait appel aux résultats de recherches antérieures du premier auteur et au rapport de maîtrise ès sciences de la deuxième auteure. Nous remercions des arbitres anonymes pour leurs commentaires sur une première version de ce texte.

103-01108/

l'objet de recommandations de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec. Nous présentons tout d'abord le cadre d'analyse, les méthodes et les données utilisés. Nous nous tournons ensuite vers les résultats.

Cadre d'analyse, méthodes et données

Cadre d'analyse

Le cadre d'analyse retenu est celui du capital humain. Les économistes (Cousineau, 1981) s'entendent pour dire que la rémunération des individus est fonction d'un ensemble d'attributs comme l'éducation, l'expérience de travail ou l'intelligence, qui sont des éléments du capital humain (Becker, 1964). Certains de ces attributs sont innés et d'autres sont le fruit d'investissements faits par l'individu ou ses parents.

La langue est un type de capital humain.

Dans un marché du travail comme celui du Québec, où deux langues coexistent, il est important de considérer la langue comme un type de capital humain pouvant avoir un impact sur le revenu de travail des individus. Comme c'est le cas pour l'ensemble des marchés, la demande et l'offre d'un attribut linguistique constituent des déterminants importants de la rémunération des groupes linguistiques. Trois facteurs sont susceptibles d'influencer la demande (les préférences) d'un employeur pour une langue plutôt qu'une autre (Vaillancourt, 1996) :

- la langue des propriétaires, soit la langue du ou des propriétaires (actionnaires) ou de leurs mandataires, dans le cas des entreprises privées, et celle de la majorité des électeurs concernés, dans le cas des administrations et des entreprises publiques;
- la langue de la technologie (logiciels, manuels d'opération, etc.) utilisée dans l'entreprise;
- la langue des marchés sur lesquels l'entreprise vend ses produits.

La firme confronte ensuite ses préférences avec l'offre d'individus ayant les attributs linguistiques requis et, par un processus *i*) d'ajustement du contenu linguistique des tâches, *ii*) de recrutement et *iii*) de formation, établit un niveau d'usage de l'une ou de l'autre langue dans les divers postes qui sont disponibles.

On peut considérer la langue des propriétaires d'une firme dans une société donnée comme un choix de cette firme. Par contre, la langue des marchés et, dans une moindre mesure, celle de la technologie ne sont pas, en règle générale, le choix des firmes, car ces dernières sont rarement d'une taille suffisante pour être déterminantes. De fait, les firmes d'une société dont la langue a un rayonnement économique faible seront obligées d'utiliser la langue courante du commerce et de la technologie (LCCT) dans une partie de leurs activités, en particulier dans les échanges internationaux.

Dans les secteurs n'ayant aucun contact avec l'extérieur, ou n'en ayant que très peu, l'usage de la LCCT n'est pas nécessaire. Toutefois, lorsque nous passons de ces secteurs à ceux qui sont plus ouverts sur le reste du monde, la connaissance de la LCCT peut être une condition préalable à l'obtention de certains emplois et, en particulier, de ceux qui exigent un contact avec les clients et les fournisseurs. La connaissance de la LCCT peut devenir un facteur de disparité des revenus.

Nous pouvons donc conclure qu'à un moment donné, la langue des propriétaires, des intrants et des marchés, et les attributs linguistiques des travailleurs auront un effet sur la valeur relative de l'une ou l'autre langue sur un marché du travail donné.

Méthodes et données

On fera une première analyse du statut du français à l'aide de tableaux présentant le revenu moyen de travail des travailleurs, hommes et femmes pris séparément, en fonction des attributs linguistiques. Cependant, cette analyse n'est pas suffisante, car elle ne considère qu'un facteur à la fois, sans tenir compte des autres facteurs pouvant être responsables de la disparité des revenus entre les différents groupes. Ainsi, on sait que les anglophones résidant au Québec ont un niveau de scolarité plus élevé que les francophones pour deux raisons. Premièrement, les anglophones nés au Québec ont toujours historiquement été plus scolarisés que les francophones, et cet écart se transmet d'une génération à l'autre. Deuxièmement, les sièges sociaux pancanadiens situés à Montréal attirent une main-d'œuvre anglophone fortement scolarisée, ce qui accroît le niveau de scolarisation des anglophones résidant au Québec.

Néanmoins, cette étape permet d'établir les différences de revenu entre les groupes linguistiques et l'effet brut des attributs linguistiques, qui sont définis à l'aide de la langue maternelle (anglais, français, autre — soit les allophones) et de la connaissance de l'anglais et du français (langues officielles).

On doit utiliser une méthode d'analyse multivariée.

Afin de tenir compte des différences entre le niveau de capital humain non linguistique (éducation, etc.) des anglophones et des francophones, on doit utiliser une méthode d'analyse autre que les tableaux croisés. Dans nos travaux, et ce conformément à l'approche généralement retenue en économique, nous utilisons l'analyse multivariée qui, comme son nom l'indique, permet de tenir compte simultanément de l'incidence de plusieurs variables (facteurs, déterminants) dites explicatives sur un phénomène ou un ordre de grandeur qu'il faut expliquer (variable dépendante). Dans le cas présent, nous utilisons des régressions semi-logarithmiques (log-linéaires) qui expliquent le revenu de travail des résidants du Québec en faisant appel à quatre variables (éducation, expérience, semaines travaillées et attributs linguistiques). Ceci permet de cerner l'effet propre (net) de *chacune* des variables, prises une à une, sur le revenu de travail. Si l'on reprend l'exemple évoqué plus haut, on peut donc faire la distinction entre l'effet de la scolarité et l'effet de la langue sur les écarts de revenus entre anglophones et francophones. Étant donné qu'une scolarité plus grande accroît les revenus de travail, le fait d'en contrôler

l'impact devrait réduire les écarts de revenus entre anglophones et francophones dans notre exemple.

Les données proviennent des banques de microdonnées des recensements de 1971, 1981, 1986, 1991 et 1996 de Statistique Canada. Les individus retenus sont ceux qui résident au Québec, qui ont travaillé au moins une semaine au cours de l'année du recensement et qui ont eu un revenu de travail annuel positif au cours de l'année qui précédait. Le revenu de travail est la somme des revenus de salaires et traitements, et des revenus de travail autonome. Toutes les analyses sont faites pour les hommes et les femmes séparément, car le processus de rémunération de ces deux groupes diffère. L'année 1970 est la première pour laquelle ce type de données est devenu disponible et l'année 1995, la dernière au moment où ces analyses ont été faites.

La rentabilité des attributs linguistiques de 1970 à 1995

Nous présentons, tout d'abord, les écarts de revenus de travail moyens, puis l'incidence nette des attributs linguistiques sur le revenu de travail.

Les revenus moyens

Nous examinons l'évolution des revenus de travail moyens aux tableaux 1 et 2, et pour les anglophones et francophones, aux figures 1 et 2.

Hommes

L'examen du tableau 1 indique que les écarts de revenus de travail moyens entre anglophones unilingues (AU) et bilingues (AB), d'une part, et francophones unilingues (FU), d'autre part, ont diminué entre 1970 et 1995, l'essentiel des changements se produisant entre 1970 et 1980, comme l'indique la figure 1. L'écart passe de 59 % de rémunération additionnelle pour un AU à 22 % (de 74 % à 36 % pour un AB) entre ces deux années, soit une réduction de 63 % (51 %). Les francophones bilingues (FB) voient leur écart par rapport aux FU demeurer plus stable, car leur rémunération additionnelle passe de 43 % à 36 % de 1970 à 1980, soit une variation de 16 %. Depuis 1980, FB et AB ont des rémunérations similaires et plus élevées que celle des AU. Les revenus de travail moyens des allophones (AL) ont diminué par rapport à ceux des FU, mais moins pour les AL parlant français que pour les AL bilingues ou anglophones.

Depuis 1980, francophones bilingues et anglophones bilingues ont des rémunérations similaires.

Femmes

Les revenus de travail moyens des femmes varient beaucoup moins d'un groupe linguistique à l'autre que ceux des hommes pour une année donnée et les écarts varient moins à travers le temps. Ceci dit, on observe également : *i*) une réduction entre 1970 et 1980 de l'écart avantageant les AU; *ii*) une similarité de la rémunération des AB et FB, mais ce dès 1970; *iii*) une réduction de la rémunération des AL par rapport aux FU, de 1970 à 1995, mais ici, ce sont les AL bilingues qui s'en tirent relativement mieux.

Tableau 1 : ***Revenu moyen selon les attributs linguistiques des hommes au Québec, de 1970 à 1995***

	1970		1980		1985		1990		1995	
	$	RCR	$	RCR	$	RCR	$	RCR	$	RCR
Anglophones unilingues	8 171	1,59	17 635	1,22	23 924	1,24	30 034	1,22	32 154	1,19
Anglophones bilingues	8 938	1,74	19 562	1,36	26 078	1,36	33 511	1,36	36 774	1,37
Francophones unilingues	5 136	—	14 408	—	14 235	—	24 702	—	26 918	—
Francophones bilingues	7 363	1,43	19 547	1,36	25 923	1,35	33 065	1,34	36 000	1,34
Allophones anglais	6 462	1,26	15 637	1,09	20 504	1,07	20 609	0,83	23 224	0,86
Allophones français	5 430	1,06	13 287	0,92	17 664	0,92	18 503	0,75	21 375	0,79
Allophones bilingues	7 481	1,46	17 964	1,25	23 729	1,23	22 837	0,92	29 058	1,08
Allophones autres	3 229	0,82	10 003	0,69	12 666	0,66	15 748	0,64	14 507	0,54
Anglophones-francophones	—	—	—	—	21 705	1,13	27 044	1,09	28 892	1,07

RCR : Ratio sur la catégorie de référence (francophones unilingues).

— : Variable non disponible.

La catégorie « anglophones-francophones » n'apparaît qu'au recensement de 1985 dans les données.

Sources : Vaillancourt (1988, 1991) et calculs des auteurs, microdonnées des recensements de Statistique Canada.

Figure 1 : ***Évolution des RCR pour les hommes anglophones et francophones au Québec, de 1970 à 1995***

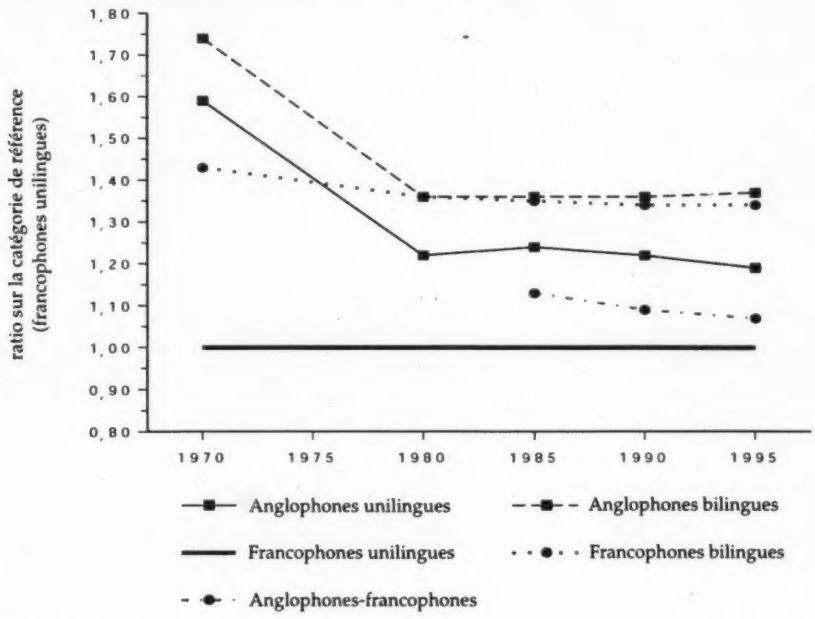

Source : Tableau 1.

Tableau 2 : ***Revenu moyen selon les attributs linguistiques des femmes au Québec, de 1970 à 1995***

	1970		1980		1985		1990		1995	
	$	RCR	$	RCR	$	RCR	$	RCR	$	RCR
Anglophones unilingues	3 835	1,24	10 271	1,17	14 335	1,21	18 844	1,19	20 784	1,13
Anglophones bilingues	3 956	1,28	10 759	1,22	14 449	1,22	20 292	1,28	23 138	1,26
Francophones unilingues	3 097	—	8 801	—	11 802	—	15 850	—	18 351	—
Francophones bilingues	3 842	1,24	11 195	1,27	14 718	1,25	20 261	1,28	24 164	1,32
Allophones anglais	3 329	1,07	9 753	1,11	12 927	1,10	13 393	0,84	16 333	0,89
Allophones français	3 241	1,05	8 191	0,93	9 918	0,84	12 647	0,80	13 970	0,76
Allophones bilingues	3 881	1,25	10 868	1,23	14 060	1,19	16 229	1,02	20 513	1,12
Allophones autres	2 343	0,76	7 589	0,86	8 539	0,72	10 067	0,64	11 600	0,63
Anglophones-francophones	—	—	—	—	13 182	1,12	19 135	1,22	19 682	1,07

RCR : Ratio sur la catégorie de référence (francophones unilingues).

— : Variable non disponible.

La catégorie « anglophones-francophones » n'apparaît qu'au recensement de 1985 dans les données.

Sources : Vaillancourt (1988, 1991) et calculs des auteurs, microdonnées des recensements de Statistique Canada.

Figure 2 : ***Évolution des RCR pour les femmes anglophones et francophones au Québec, de 1970 à 1995***

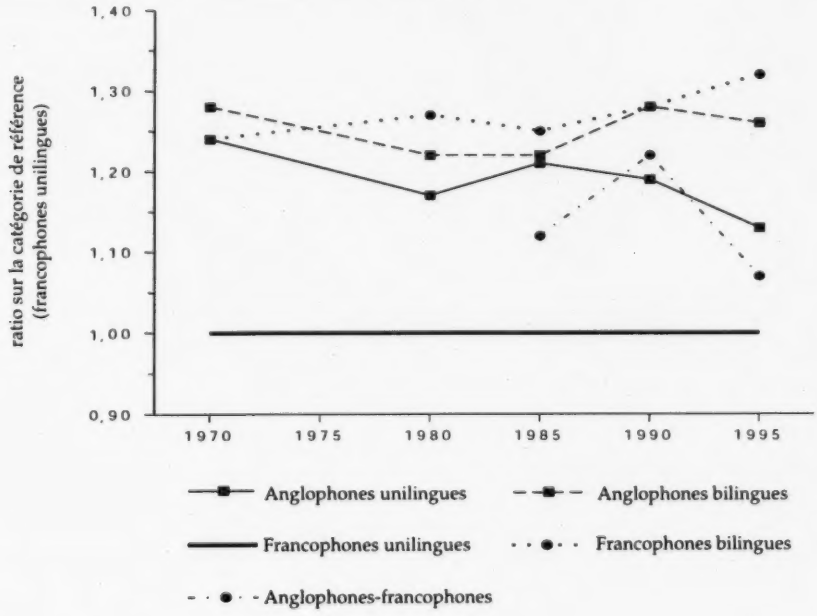

Source : Tableau 2.

Tableau 3 : ***Effets nets des attributs linguistiques et de normalisation, incidence exprimée en % sur le revenu de travail des hommes au Québec, de 1970 à 1995***

	1970	1980	1985	1990	1995
Attributs linguistiques					
Anglophones unilingues	10,11	–7,16	–12,76	–11,67	–12,36
Anglophones bilingues	16,99	0	–3,53	0	–3,94
Francophones bilingues	12,61	5,11	5,91	7,28	8,64
Allophones anglais	0	–16,27	–21,01	–34,91	–31,99
Allophones français	0	–20,03	–25,11	–20,78	–24,00
Allophones bilingues	6,03	–6,41	–9,08	–20,26	–14,09
Allophones autres	–7,64	–45,11	–33,12	–26,79	–47,31
Anglophones-francophones	—	—	–9,87	–7,38	0
Attributs de normalisation					
Primaire (5–8 ans)	5,87	–13,25	0	0	0
Secondaire (9–10 ans)	19,98	–6,44	7,43	8,51	7,62
Secondaire (11–13 ans)	35,61	13,46	31,20	31,55	34,79
Universitaire (1–2 ans)	68,34	25,82	49,09	55,21	52,59
Universitaire (3–4 ans)	119,30	63,41	90,25	96,53	101,02
Universitaire (5 ans et plus)	140,35	90,74	130,93	131,60	126,25
Expérience	6,15	5,95	7,11	6,84	6,72
Expérience^2	–0,09	–0,09	–0,11	–0,10	–0,10
Semaines travaillées	3,37	5,53	3,64	3,37	3,92

Catégories de référence : francophones unilingues et au niveau primaire (1–4 ans).

0 : Coefficients non significatifs (test-t au seuil de 95 %). Ceci veut dire que selon les critères statistiques usuels, cette variable n'a pas d'impact significatif sur les revenus de travail. Dans le cas des attributs linguistiques, cela signifie que l'individu ayant ce type d'attributs est traité comme un francophone unilingue par le marché du travail et ne s'en distingue donc pas en termes de rémunération.

RCR : Ratio sur la catégorie de référence (francophones unilingues).

— : Variable non disponible.

La catégorie « anglophones-francophones » n'apparaît qu'au recensement de 1985 dans les données.

Sources : Vaillancourt (1988, 1991) pour 1970, 1980 et 1985, et calculs des auteurs.

Les effets nets

Nous présentons, aux tableaux 3 et 4 et aux figures 3 et 4, pour les anglophones et les francophones, l'incidence des attributs linguistiques sur le revenu de travail spécifique à ces attributs. Il s'agit donc de l'impact sur le revenu de travail une fois que l'on a tenu compte du niveau d'éducation de l'individu, de son expérience sur le marché du travail et du nombre de semaines travaillées; les impacts de ces trois facteurs sont également rapportés aux tableaux 3 et 4 à titre d'information[1].

1. Nous avons estimé la relation suivante :

   logarithme naturel (revenu de travail) = constante + éducation (6 catégories) + attributs linguistiques (8 catégories) + expérience + expérience au carré + semaines travaillées,

   à l'aide des moindres carrés ordinaires. Les effets nets sont obtenus en prenant la valeur exponentielle des coefficients –1.

Figure 3 : ***Évolution exprimée en % des effets nets des attributs linguistiques chez les hommes anglophones et francophones au Québec, de 1970 à 1995***

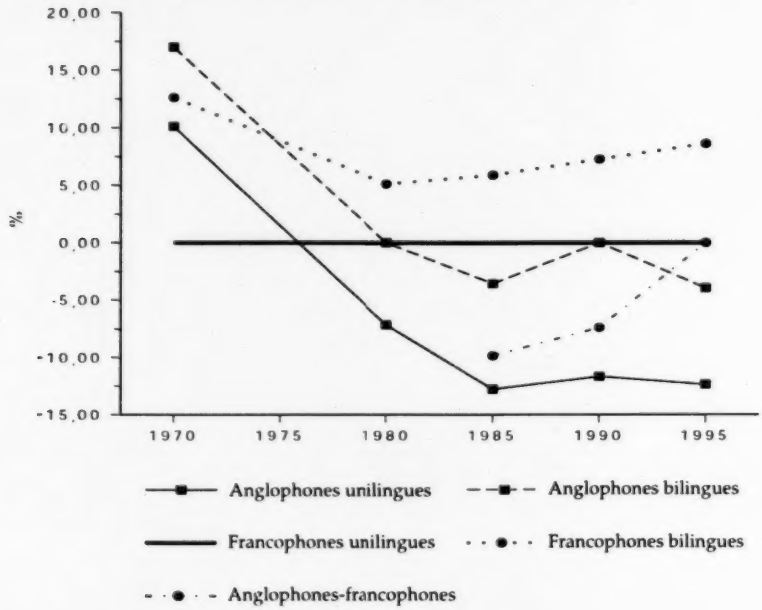

Source : Tableau 3.

Hommes

Le résultat le plus remarquable du tableau 3 est le renversement complet de la situation relative des AU et des FU de 1970 à 1995, d'un avantage de +10 % pour les AU à un désavantage de –12 % en 1995. Ce qui veut dire que les AU gagnent moins, à éducation, expérience et semaines travaillées égales, que les FU au Québec en 1995. On constate également que les AB gagnent environ le même revenu que les FU et moins que les FB.

On note avec intérêt que la prime au bilinguisme touchée par les FB s'accroît de 1980 à 1995, signe, peut-être, d'une amélioration de la qualité de l'anglais des FB, d'une meilleure intégration dans l'économie mondiale, ou des deux. En 1995, la prime au bilinguisme des AB par rapport aux AU est du même ordre que celle des FB par rapport aux FU, soit environ 10 %. Cependant, la situation relative des AB par rapport aux FB s'est détériorée de 1970 (+4 %) à 1995 (–12 %). Finalement, les AL bilingues sont les moins défavorisés en termes de rémunération et ceux ne connaissant ni l'anglais ni le français sont les plus défavorisés. Si l'on compare maintenant les résultats des tableaux 1 et 3, on constate l'importance de normaliser pour les attributs autres que linguistiques pour bien saisir la situation. Ainsi, l'avantage apparent des AU de +19 % au tableau 1 est un désavantage de –12 % au tableau 3. La figure 5 illustre ceci pour les hommes.

Tableau 4 : ***Effets nets des attributs linguistiques et de normalisation, incidence exprimée en % sur le revenu de travail des femmes au Québec, de 1970 à 1995***

	1970	1980	1985	1990	1995
Attributs linguistiques					
Anglophones unilingues	0	-4,60	0	0	0
Anglophones bilingues	0	0	0	4,26	0
Francophones bilingues	9,73	7,50	9,01	11,24	13,45
Allophones anglais	0	0	0	-11,11	-12,97
Allophones français	22,82	0	-9,47	-8,52	-9,90
Allophones bilingues	11,10	0	5,32	0	0
Allophones autres	0	0	0	-13,18	-24,83
Anglophones-francophones	—	—	0	0	0
Attributs de normalisation					
Primaire (5–8 ans)	0	-11,48	-14,47	0	0
Secondaire (9–10 ans)	0	0	-8,79	0	0
Secondaire (11–13 ans)	35,06	22,71	19,30	39,02	39,17
Universitaire (1–2 ans)	73,66	58,08	50,58	83,04	82,76
Universitaire (3–4 ans)	135,05	86,51	89,14	130,94	140,58
Universitaire (5 ans et plus)	152,27	128,70	114,68	178,47	177,61
Expérience	2,06	2,00	4,86	4,68	4,69
Expérience^2	-0,03	-0,03	-0,08	-0,08	-0,07
Semaines travaillées	4,10	4,35	4,27	3,85	4,31

Catégories de référence : francophones unilingues et au niveau primaire (1–4 ans).

0 : Coefficients non significatifs (test-t au seuil de 95 %). Ceci veut dire que selon les critères statistiques usuels, cette variable n'a pas d'impact significatif sur les revenus de travail. Dans le cas des attributs linguistiques, cela signifie que l'individu ayant ce type d'attributs est traité comme un francophone unilingue par le marché du travail et ne s'en distingue donc pas en termes de rémunération.

RCR : Ratio sur la catégorie de référence (francophones unilingues).

— : Variable non disponible.

La catégorie « anglophones-francophones » n'apparaît qu'au recensement de 1985 dans les données.

Sources : Vaillancourt (1988, 1991) et calculs des auteurs, microdonnées des recensements de Statistique Canada.

Femmes

Pour les femmes, le résultat le plus important est le faible rôle joué par les attributs linguistiques dans l'explication des revenus de travail. Ceci dit, on note que les FB sont les mieux rémunérées pour les cinq années et que cette rémunération croît avec le temps. Les AU et AB ont, en général, une rémunération de leurs attributs linguistiques similaire à celle des FU. Le bilinguisme est la caractéristique linguistique des AL la mieux payée.

On peut opposer deux critiques à ces résultats d'analyse multivariée. La première est que les variables retenues ne sont pas les bonnes et, en particulier, qu'il manque des variables, ce qui fausse les résultats rapportés. Il est impossible de démontrer la fausseté d'une telle critique, ne serait-ce que parce que l'on ne

Figure 4 : ***Évolution exprimée en % des effets nets des attributs linguistiques chez les femmes anglophones et francophones au Québec, de 1970 à 1995***

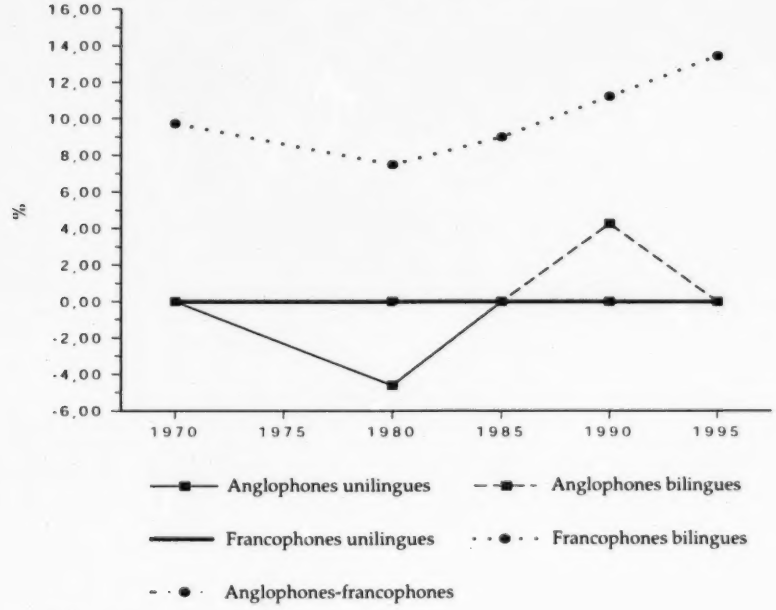

Source : Tableau 4.

Figure 5 : ***Comparaison des effets nets (N) et bruts (B) des attributs linguistiques des hommes en 1995***

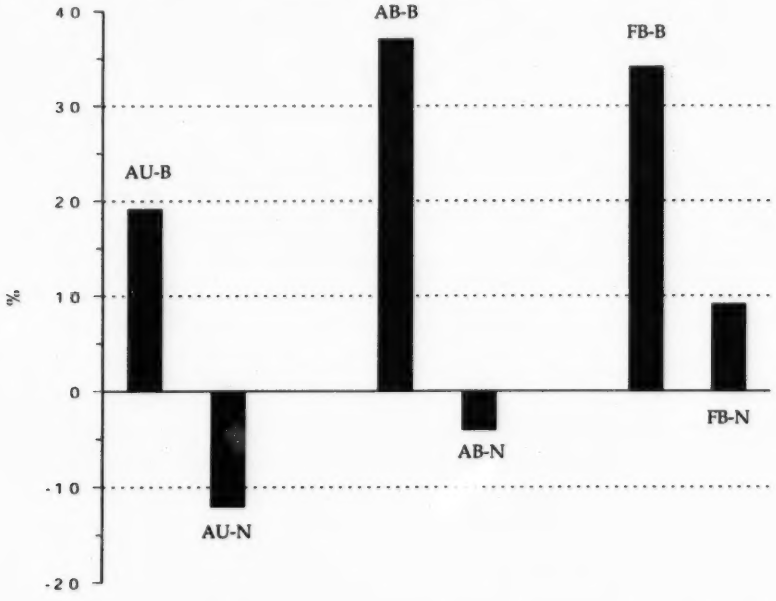

Tableau 5 : ***Effets nets des attributs linguistiques sur certains groupes d'hommes anglophones et francophones, en 1970 et en 1995***

	Anglophones unilingues		Anglophones bilingues		Francophones bilingues	
Groupe étudié	**1970**	**1995**	**1970**	**1995**	**1970**	**1995**
Âge						
De 35 à 44 ans	14,02	–10,00	28,29	0	15,03	8,23
De 45 à 54 ans	35,01	0	32,96	0	17,88	8,97
Niveau de scolarité						
Secondaire	0	0	0	–6,38	9,05	9,84
Universitaire	43,53	0	39,29	0	26,01	10,51
Profession						
Cadre	38,99	26,95	54,37	30,81	20,45	17,92
Génie et science	18,03	0	15,26	0	11,37	8,10
Secteur d'activité						
Manufacturier	10,90	0	22,50	0	10,87	12,51
Commercial	0	0	31,01	0	15,53	15,30

Source : Voir tableau 3.

dispose pas de données sur les variables non observées telles que l'intelligence. On peut cependant souligner que le modèle retenu est le modèle couramment utilisé pour expliquer les revenus de travail, qu'il explique environ 40 % de la variation interindividuelle des revenus de travail, ce qui n'est pas négligeable, et que l'ajout de variables, telles que l'état matrimonial ou la profession, change peu les résultats (en 1995, les résultats, pour cinq ensembles de variables différents de celui du tableau 3, pour les hommes AU, varient entre –9,43 et –12,97, alors que nous rapportons –12,36 au tableau 3).

La seconde critique est que l'examen de l'ensemble de la main-d'œuvre cache des différences importantes pour des groupes particuliers. Nous examinons cette situation pour les hommes au tableau 5.

À l'examen du tableau 5, on constate que la réduction de la rémunération des hommes anglophones sur le marché du travail rapportée au tableau 3 tient pour divers groupes d'âges, niveaux d'éducation et secteurs d'activité, et pour diverses professions.

Conclusion

Les résultats présentés ci-dessus sont sans équivoque : le statut du français sur le marché du travail québécois, lorsqu'on le mesure sur le plan de sa rémunération, s'est nettement amélioré de 1970 à 1980–1985, pour ensuite se stabiliser de 1985 à 1995. L'amélioration de cette situation a été attribuée par le premier auteur (Vaillancourt, 1992) à trois principaux facteurs, soit l'amélioration de la quantité et de la qualité de la scolarité des francophones, la part

grandissante d'employeurs francophones et la *Loi 101*. Le plus important est l'amélioration de la scolarité, condition préalable à l'accès à de meilleurs emplois. Le second est la place plus grande (absolue et relative suite à des départs et à des non-entrées d'employeurs anglophones associés à la montée du nationalisme québécois de 1960 à 1980) qu'occupent les employeurs francophones sur le marché du travail québécois. Ceci commence tout d'abord par les employeurs publics (fonction publique, établissements d'enseignement et de santé, entreprises d'État), puis s'étend aux employeurs privés, qui bénéficient souvent de l'appui de la Caisse de dépôt et placement du Québec, un organisme gouvernemental provincial. Ce changement accroît l'emploi chez les francophones, leurs revenus et donc la demande pour des biens et services en français, ce qui a pour effet d'accroître leurs revenus, et ainsi de suite, créant ainsi un cercle « vertueux » pour le français. En dernier lieu, on retrouve la *Loi 101* qui aurait donc joué un faible rôle dans cette amélioration du statut du français.

La stabilité de nos résultats pour les trois derniers recensements (1985, 1990 et 1995) nous amène à prévoir une situation similaire lors de l'analyse des données du recensement de 2001 (2000). Étant donné ce statut amélioré du français et la rentabilité de connaître l'anglais au Québec (et ailleurs dans le monde), il nous semble que la Commission des États généraux devrait recommander des moyens d'améliorer la connaissance de l'anglais par les francophones. Cette connaissance est gage de leur succès économique et donc du succès à long terme du français au Québec.

Bibliographie

Becker, Gary. *Human Capital*, New York, National Bureau of Economics Research, 1964 (réédition, New York, Columbia University Press, 1975).

Cousineau, Jean-Michel. *Économie du travail*, Chicoutimi, Gaétan Morin et associés, 1981.

Touchette, Christine. « La différenciation des revenus de travail en fonction des groupes linguistiques au Québec, 1995 », rapport de maîtrise ès sciences, Département de sciences économiques, Université de Montréal.

Vaillancourt, François. « Langue et disparités de statut économique au Québec, 1970 et 1980 », gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, *Dossiers* n° 28, 1988.

———. « Langue et statut économique au Québec, 1980–1985 », gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, *Dossiers* n° 34, 1991.

———. « An Economic Perspective on Language and Public Policy in Canada and the United States », dans *Immigration, Language and Ethnicity : Canada and the United States* (sous la dir. de B. Chiswick), Washington, American Entreprise Institute, 1992, p. 179–228.

———. « Le français dans un contexte économique », *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Université Leipzig, 1996, p. 119–136.

Les *Articles documentaires*© sont une publication hors série de l'Institut C.D. Howe. Ils ont pour objectif de fournir un bref commentaire sur des questions de politique canadienne qui font l'actualité.

Comme pour toute publication de l'Institut C.D. Howe, les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des membres de l'Institut ou de son conseil d'administration. François Vaillancourt est directeur de recherche au Centre de recherche et développement en économique (C.R.D.E), professeur au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal et chargé de recherche auprès de l'Institut C.D. Howe. Christine Touchette est économiste à Montréal et était auxiliaire de recherche auprès du C.R.D.E. au moment de la rédaction du présent document.

On peut se procurer gratuitement des exemplaires de l'*article documentaire* auprès de l'Institut C.D. Howe, 125, rue Adelaide Est, Toronto (Ontario) M5C 1L7; tél. : 416 865-1904; téléc. : 416 865-1866; courriel : cdhowe@cdhowe.org; site Web: www.cdhowe.org.